



Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2023, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	32-6787-9	Numéro de la version :	4.00
Date de parution :	2023/01/06	Remplace la version datée de :	2020/10/22

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif frein-filet TL43 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), bleu

Numéros d'identification de produit

62-3428-1060-3	62-3428-1065-2	62-3428-3960-2	62-3428-5060-9	62-3428-8360-0
UU-0015-0356-2	UU-0015-0358-8	UU-0015-0360-4	UU-0015-0366-1	UU-0015-0379-4
UU-0015-0380-2	UU-0015-1095-5	UU-0015-1096-3	UU-0015-1125-0	UU-0015-5279-1
UU-0015-5311-2	UU-0015-6016-6			

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTECH):(613) 996-6666

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Sensibilisant cutané : Catégorie 1.

Carcinogénicité : Catégorie 1B.

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement

Danger

Symboles :

Point d'exclamation | Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation oculaire grave. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes : système nerveux | système respiratoire |

Mises en garde

Prévention :

Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Porter des gants et un dispositif de protection pour les yeux et le visage. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Réponse:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage :

Garder sous clef.

Élimination :

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques

Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	109-16-0	30 - 60 Secret Fabrication *	Diméthacrylate de 2,2'-éthylènedioxydiéthyle
DIISOPROPYLNAPHTALENE	38640-62-9	15 - 40 Secret Fabrication *	Bis(isopropyl)naphtalène

Silice amorphe	68909-20-6	1 - 10	Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	27813-02-1	5 - 10 Secret Fabrication *	Acide méthacrylique, monoester avec le propane-1,2-diol
Résine polyester	Secret Fabrication	1 - 10	Not Applicable
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	80-15-9	1 - 5 Secret Fabrication *	Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle
Silice	67762-90-7	1 - 5	Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice
Saccharine	81-07-2	≤ 2	1,1-Dioxyde de 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
Acétyl Phénylhydrazine	114-83-0	0.1 - 1 Secret Fabrication *	2'-Phénylacétohydrazide
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	3077-12-1	< 1	2,2'-[(4-Tolyl)imino]diéthanol
Acide Acrylique	79-10-7	< 1	acide 2-propénoïque
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	< 1	Éthylène glycol
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	99-97-8	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Benzenamine, N,N,4-triméthyl-
1-Méthyléthyl naphthalène	29253-36-9	< 1	Pas de données disponibles
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	≤ 0.5	2,6-Di-tert-butyl-p-crésol
Dioxyde de Titane	13463-67-7	≤ 0.1	Oxyde de titane (TiO ₂)

Résine polyester est un matériau non dangereux assujéti au secret de fabrication, selon les critères du SIMDUT.

*La concentration réelle de cet ingrédient a été retenue comme un secret commercial.

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun dans ce produit.

Les sous-produits nocifs de décomposition

Substance

Monoxyde de carbone
Bioxyde de carbone
oxydes d'azote
Oxydes de soufre

Condition

Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion
Durant la combustion

5.3. Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Consulter les autres sections de cette fiche signalétique pour plus de renseignements sur les dangers physiques ou pour la santé, la protection respiratoire, la ventilation ainsi que le matériel de protection individuelle.

6.2. Précautions pour l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Dispose of collected material as soon as possible in accordance with applicable local/regional/national/international regulations.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.). Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des oxydants.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ETHYLENE GLYCOL	107-21-1	ACGIH	MPT (vapeurs) : 25 ppm; STEL (vapeurs) : 50 ppm; STEL (raction inhalable) : 10 mg/m ³	
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur):2 mg/m ³	
Dioxyde de Titane	13463-67-7	ACGIH	TWA (particules nanométriques respirables) : 0,2 mg/m ³ ; TWA (particules fines respirables) : 2,5 mg/m ³	
Acide Acrylique	79-10-7	ACGIH	MPT:2 ppm	Danger d'absorption cutanée
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	80-15-9	AIHA	MPT:6 mg/m ³ (1 ppm)	la peau
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	99-97-8	AIHA	MPT: 0.5 ppm	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:

Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.

Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide thixotropique.
couleur	Bleu
Odeur	Odeur douce
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données disponibles</i>
pH	<i>Ne s'applique pas</i>
Point de fusion/Point de congélation	<i>Ne s'applique pas</i>
Point d'ébullition	$\geq 148,9$ °C [@ 101 324,72 Pa]
Point d'éclair :	≥ 100 °C [Méthode de test: Tagliabue Vase Clos]
Vitesse d'évaporation :	Négligeable
Inflammabilité (solide, gaz)	<i>Ne s'applique pas</i>
Limites d'explosivité (LIE)	<i>Pas de données disponibles</i>
Limites d'explosivité (LSI)	<i>Pas de données disponibles</i>
pression de vapeur	$\leq 666,6$ Pa
Densité de vapeur et/ou Densité de vapeur relative;	1,01 [Ref Std: Air=1]
Densité	1,1 - 1,15 g/ml [@ 20 °C]
Densité relative	1,1 - 1,15 [@ 20 °C] [Ref Std: Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données disponibles</i>
Coefficient de partage : n-octanol/eau	<i>Pas de données disponibles</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données disponibles</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données disponibles</i>
Viscosité / Viscosité Cinématique	2 500 - 4 000 mPa-s [@ 20 °C]
Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données disponibles</i>
Pourcentage de matières volatiles	<i>Pas de données disponibles</i>
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	< 5 g/l [Méthode de test: Calculé selon le règlement 443.1 de SCAQMD]

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter

Chaleur
La lumière.

10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance

Aucun connu.

Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Effets neurologiques: Les signes/symptômes peuvent inclure des changements de la personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou un engourdissement au niveau des extrémités, de la faiblesse, des tremblements et/ou des changements au niveau de la pression sanguine et du rythme cardiaque Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque,

la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:

Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Dermale	Rat	LD50 > 4 500 mg/kg
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Inhalation-poussières / brouillard	Rat	LC50 > 5,64 mg/l
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	Rat	LD50 4 130 mg/kg
Silice amorphe	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice amorphe	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice amorphe	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 11 200 mg/kg
Saccharine	Dermale		LD50 estimée à > 5 000 mg/kg
Saccharine	Ingestion	Mouris	LD50 17 000 mg/kg
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Dermale	Rat	LD50 500 mg/kg
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Ingestion	Rat	LD50 382 mg/kg
Silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Acide Acrylique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide Acrylique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 3,8 mg/l
Acide Acrylique	Ingestion	Rat	LD50 1 250 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Humain	LD50 1 600 mg/kg
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Autres	LC50 estimée à 5 - 12,5 mg/l
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Lapin	9 530 mg/kg
Acétyl Phénylhydrazine	Dermale		LD50 estimée à 200 - 1 000 mg/kg

Adhésif frein-filet TL43 Scotch-Weld(MC) 3M(MC), bleu

Acétyl Phénylhydrazine	Ingestion	Mouris	LD50 270 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 930 mg/kg
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Ingestion	Mouris	LD50 140 mg/kg
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	Ingestion	Rat	LD50 959 mg/kg
Dioxyde de Titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de Titane	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de Titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Diméthacrylate de triéthylene-glycol	Cochon d'Inde	irritant légère
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Lapin	Irritation minimale.
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Lapin	Irritation minimale.
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Lapin	Corrosif
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Acide Acrylique	Lapin	Corrosif
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	Irritation minimale.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Homme et animal	Irritation minimale.
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Lapin	Aucune irritation significative
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Diméthacrylate de triéthylene-glycol	Jugement professionnel	Irritant modéré
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Lapin	Irritant grave
Silice amorphe	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Lapin	Irritant modéré
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Lapin	Corrosif
Silice	Lapin	Aucune irritation significative
Acide Acrylique	Lapin	Corrosif
ETHYLENE GLYCOL	Lapin	irritant légère
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Lapin	irritant légère
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Lapin	Aucune irritation significative
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	Lapin	Corrosif
Dioxyde de Titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Diméthacrylate de triéthylene-glycol	Homme et animal	sensibilisant
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Cochon d'Inde	Non classifié
Silice amorphe	Homme et animal	Non classifié
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Homme et animal	sensibilisant

	et animal	
Silice	Hommet et animal	Non classifié
Acide Acrylique	Cochon d'Inde	Non classifié
ETHYLENE GLYCOL	Humain	Non classifié
Acétyl Phénylhydrazine	Jugement professionnel	sensibilisant
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Humain	Non classifié
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Cochon d'Inde	sensibilisant
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	Mouris	sensibilisant
Dioxyde de Titane	Hommet et animal	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOPROPYLNAPHTALENE	In Vitro	N'est pas mutagène
DIISOPROPYLNAPHTALENE	In vivo	N'est pas mutagène
Silice amorphe	In Vitro	N'est pas mutagène
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	In vivo	N'est pas mutagène
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	In vivo	N'est pas mutagène
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Silice	In Vitro	N'est pas mutagène
Acide Acrylique	In vivo	N'est pas mutagène
Acide Acrylique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ETHYLENE GLYCOL	In Vitro	N'est pas mutagène
ETHYLENE GLYCOL	In vivo	N'est pas mutagène
Acétyl Phénylhydrazine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In Vitro	N'est pas mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vivo	N'est pas mutagène
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	In vivo	N'est pas mutagène
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In Vitro	N'est pas mutagène
Dioxyde de Titane	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Silice amorphe	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Silice	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide Acrylique	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Acide Acrylique	Dermale	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Multiple espèces animales	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Multiple espèces animales	Cancérogène
Dioxyde de Titane	Ingestion	Multiple espèces animales	Non-cancérogène
Dioxyde de Titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/kg/jour	1 génération
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/kg/jour	1 génération
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Ingestion	Non classifié pour le développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 mg/kg/jour	1 génération
DIISOPROPYLNAPHTALENE	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 625 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice amorphe	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	49 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	Non classifié pour le développement	Rat	Niveau sans	pendant la

				effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	grossesse
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Silice	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
Acide Acrylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 460 mg/kg/jour	2 génération
Acide Acrylique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 460 mg/kg/jour	2 génération
Acide Acrylique	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1,1 mg/l	pendant l'organogénèse
Acide Acrylique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 53 mg/kg/jour	2 génération
ETHYLENE GLYCOL	Dermale	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 549 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	Non classifié pour la développement	Mouris	LOAEL 750 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
ETHYLENE GLYCOL	Inhalation	Non classifié pour la développement	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant l'organogénèse
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 100 mg/kg/jour	2 génération
N,N-Dimethyl-P-Toluidine	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/jour	90 jours

Organe(s) cible(s)**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOPROPYLNAPHTHALENE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier	Risques pour la santé	Niveau sans effet nocif observé Pas	

			une classification.	similaires	disponible	
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acide Acrylique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur Système nerveux rénale et / ou de la vessie système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	foie	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
2,2'-(p-Tolylimino)diéthanol	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Diméthacrylate de triéthylène-glycol	Dermale	rénale et / ou de la vessie sang	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 833 mg/kg/day	78 semaines
DIISOPROPYLNAPHTHALENE	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 170 mg/kg/day	6 mois
DIISOPROPYLNAPHTHALENE	Ingestion	foie système immunitaire rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 170 mg/kg/day	6 mois
Silice amorphe	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Inhalation	sang	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,5 mg/l	21 jours
Méthacrylate de 2-Hydroxypropyle	Ingestion	système vasculaire cœur Système endocrinien foie système immunitaire Système nerveux rénale et / ou de la	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	41 jours

		vessie				
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Inhalation	Système nerveux système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,2 mg/l	7 jours
Hydroperoxyde de α,α -diméthylbenzyle	Inhalation	cœur foie rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,03 mg/l	90 jours
Silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	cœur système vasculaire foie système immunitaire muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 12 000 mg/kg/day	2 années
ETHYLENE GLYCOL	Ingestion	la peau Système endocrinien des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux Système nerveux yeux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	2 années
Acétyl Phénylhydrazine	Ingestion	système vasculaire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Chien	LOAEL 4 mg/kg/day	7 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 250 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	sang	Non classifié	Rat	LOAEL 420 mg/kg/day	40 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 25 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	cœur	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 480 mg/kg/day	10 semaines
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Ingestion	système vasculaire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/day	3 mois
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Ingestion	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	Niveau sans effet nocif observé 20 mg/kg/day	2 années
N,N-Diméthyl-P-Toluidine	Ingestion	foie système	Non classifié	Rat	Niveau sans	2 années

		immunitaire rénale et / ou de la vessie cœur la peau Système endocrinien tube digestif des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux muscles Système nerveux yeux système vasculaire			effet nocif observé 60 mg/kg/day	
Dioxyde de Titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de Titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
DIISOPROPYLNAPHTALENE	danger d'aspiration

Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complètement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires**15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean

Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Japon Toxic Chemical Control Law (loi Japon de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA

Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	32-6787-9	Numéro de la version :	4.00
Date de parution :	2023/01/06	Remplace la version datée de :	2020/10/22

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca